



Politique achats responsables

novembre 2012

La fonction Achat entend **contribuer à la performance globale de l'entreprise.**

Au-delà de la gestion des risques, les achats sont une réelle opportunité pour réaliser des économies, développer des avantages concurrentiels, devenir une source de création de valeur et d'innovation et atteindre les objectifs de performance de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

La politique Achats Responsables de la RATP entend répondre aux grands enjeux de l'entreprise, notamment en termes de compétitivité, elle prend en compte ses spécificités et incarne ses valeurs.

La fonction Achat s'engage à

- contribuer à la mise en œuvre de la **politique environnementale** de l'entreprise, en réduisant les impacts environnementaux de nos achats ;
- contribuer à la **politique de solidarité** de l'entreprise avec les territoires sur lesquels elle opère, et plus précisément envers les travailleurs en difficultés sociales ou en situation de handicap ;
- **construire et maintenir des relations avec nos fournisseurs**, reposant sur :
 - des pratiques et des comportements responsables vis-à-vis d'eux, en particulier les PME,
 - un engagement de leur part en termes de RSE,
 - un soutien à leurs démarches d'innovation ;
- **atteindre la performance économique en intégrant les coûts indirects**, et en raisonnant en coût complet.

La stratégie

Pour répondre aux engagements de la politique achats responsables, les Achats s'engagent dans une démarche structurée avec plusieurs axes de travail et de progrès.

La réussite de cette politique repose sur un partage de ces ambitions et une collaboration étroite avec l'ensemble des interlocuteurs internes (prescripteurs, utilisateurs, financiers, juristes etc.) mais aussi externes (fournisseurs, collectivités territoriales...).



1. Manager et piloter les achats responsables

Intégrer le développement durable dans nos pratiques achats

En premier lieu, la réussite de cette politique passe par une intégration du développement durable dans les pratiques achats de l'entreprise et une prise en compte systématique de cette dimension de la performance, au même titre que la Qualité, le Coût ou les Délais.

Dans le processus achat, cela se traduit par un questionnement des besoins en collaboration avec les prescripteurs et les utilisateurs internes, la veille et l'analyse du marché fournisseur, la prise en compte du développement durable dans l'analyse des risques et opportunités lors de l'élaboration des politiques achats, l'intégration de spécifications et/ou de critères d'évaluation, une pondération conséquente accordée au développement durable, l'utilisation du coût complet.

Mesurer pour piloter

Pour piloter la politique achats responsables, la RATP met en place un système d'indicateurs pertinents. Ils permettront de définir des objectifs clairs, de mesurer la performance et de s'inscrire dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.



2. Réduire l'impact environnemental de nos achats

Agir sur les enjeux environnementaux de l'entreprise

Les acheteurs contribuent aux objectifs de la politique environnementale de la RATP en portant une vigilance particulière aux enjeux suivants :

- Les économies d'énergie et réduction des émissions de CO2
- La réduction des risques en matière de santé pour les salariés et les voyageurs
- La maîtrise de la consommation des matières premières, de l'eau en favorisant notamment les matières recyclées
- La réduction et la valorisation des déchets les matières

Privilégier les produits, les services et les projets éco-conçus

En développant les achats de produits, de services ou de projets éco-conçus, les acheteurs contribuent à la réduction des impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie (de l'extraction à la fin de vie).

Comment ?

- En amont : l'analyse des risques et opportunités et la veille sur les solutions innovantes
- Lors des consultations : intégration d'exigences environnementales, utilisation du coût complet, de variantes, de critères RSE pour l'évaluation des offres.



3. Développer les achats solidaires et contribuer à l'emploi des publics fragiles

Insertion par l'activité économique

En contribuant à l'insertion par l'activité économique, les achats s'inscrivent dans la continuité des actions de solidarité menées par la RATP avec les territoires depuis des années. Elle se traduit par l'achat direct au secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et l'intégration de clauses sociales dans nos marchés.

Handicap

Les achats s'engagent à développer les achats auprès du secteur adapté et protégé (EA et ESAT), en privilégiant les activités créatrices de valeur, et à participer à la professionnalisation du secteur. L'adhésion en 2012 à l'association Handeco traduit cette volonté.

*ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail / EA : entreprise adaptée



4. Construire et maintenir des relations équilibrées avec nos fournisseurs

Avoir des pratiques et des comportements responsables vis-à-vis des fournisseurs

Les achats s'engagent à avoir des pratiques et des comportements responsables vis à vis des fournisseurs : pratiques éthiques de la part des acheteurs, transparence des procédures, égalité de traitement des candidats lors des consultations et respect des délais de règlement conformément à la loi LME.

Soutenir le tissu de PME

La RATP entend soutenir le tissu des PME françaises, qui sont une source de dynamisme, d'innovation mais qui sont économiquement plus fragiles. Pour cela, l'entreprise facilite l'accès de ses marchés aux PME.

Capter et soutenir l'innovation des fournisseurs

Premiers contacts des fournisseurs, les acheteurs ont donc un rôle majeur à jouer pour capter l'innovation et aider les entreprises à développer des solutions alternatives.

La RATP a déjà pris un certain nombre d'engagements sur ce thème :

- Signature de la Charte des PME Innovantes
- Signature de la Charte de la Médiation
- Adhésion au Pacte PME
- Signature de chartes de bonnes pratiques avec des fédérations professionnelles : la Fédération Nationale des Travaux Publics - FNTF- d'une part et le Syndicat des Auxiliaires de la Manutention et de l'Entretien pour le Rail et pour l'Air -SAMERA- d'autre part.





5. Impliquer nos fournisseurs et sous-traitants dans la démarche achats responsables

Les fournisseurs sont incontournables pour mettre en œuvre la politique Achats Responsables, tant sur le plan environnemental que social. La RATP souhaite les impliquer et les engager à y contribuer.

Informers nos fournisseurs de la démarche et des engagements pris par l'entreprise

Veiller au respect par les fournisseurs et leurs sous-traitants de la législation environnementale, des Droits de l'Homme, de la législation sociale, des conditions de travail. Depuis plusieurs années, la RATP s'implique dans la lutte contre le travail illégal chez ses fournisseurs et ses sous-traitants. Sur les marchés pour lesquels le risque de non-conformité est élevé, des audits sont réalisés et des plans de progrès mis en place.

Valoriser les démarches RSE (sociales et environnementales) des fournisseurs, lors des consultations en intégrant des spécifications et de critères d'évaluation.